

Questions de l'US Castanéenne aux différentes listes de candidats

Réponses de la liste l'Union pour Castanet (Thomas Berger et Patrice Tournon)

1/ Quelles mesures préventives allez-vous prendre pour empêcher l'envahissement, par **les caravanes des « gens du voyage »**, des espaces publics du territoire communal non aménagés à cet effet ? A ce sujet, la zone des stades de Lautard présente-t-elle à vos yeux un enjeu particulier ou des difficultés particulières ?

Réponse : Les mesures que nous prendrons pour éviter l'envahissement de l'espace public par les caravanes de « gens du voyage » seront dans l'amélioration et de la sécurisation des accès en privilégiant la prévention avec des infrastructures aux accès toutes voies et périmètres sécurisés empêchant toute pénétration de véhicules/caravanes dans des zones hors celles autorisées aux gens du voyage, et la sécurisation d'accès à l'énergie et l'eau.

2/ Les associations castanéennes possèdent, en des proportions variées, des adhérents ne résidant pas sur la Commune. Considérez-vous cet état de fait comme **une charge de centralité** illégitime qu'il faut faire supporter aux communes extérieures concernées ? Et alors, comment ? Ou bien considérez-vous cela comme une marque de vitalité et d'attractivité, avec un bilan positif sur le bien vivre et l'économie locale ? Et alors comment le préserver ?

Réponse : Des associations castanéennes attirent des adhérents extérieurs à la commune ce qui est le signe de leur vitalité et attractivité. Comme nous l'avons indiqué dans nos programmes respectifs d'avant regroupement, nous mettons en prérequis l'engagement déontologique de l'association et de chacun de ses adhérents. Nous tiendrons compte du volume quantitatif et contraintes d'encadrement associées mais surtout sur l'appréciation de ce que chaque association apporte à la commune, notamment en lien avec les valeurs que nous défendons : l'éducation éducative au sein du sport, l'inclusion et les solidarités, la transition écologique. Les résultats remarquables jeunes et seniors de la saison 2019-2020 reconnus par la Ligue de Football d'Occitanie sont la preuve des performances éducatives de vos encadrants.

Dans les catégories de Foot à 8 et à 5 nous penchons toutefois pour que le club puisse jouer à plein son rôle dans la ville inclusive (jeunes, féminines) mais aussi nous serions sensibles à une évolution des activités de Footloisir très jeunes, féminines et « Footsanté étendues pour le handicap léger et nos aînés) que nous appelons de nos vœux.

3/ Les associations, particulièrement les clubs sportifs, sont **un lieu de rencontres** entre les générations, les classes sociales, les quartiers, et aussi les personnes de différentes ethnicités. Trouvez-vous utile pour la Commune de favoriser les associations qui œuvrent le plus dans ce sens ? Si oui, comment allez-vous mesurer leur « performance » individuelle ? Et comment allez-vous différencier votre soutien ?

Réponse : Cette idée des associations comme des lieux de rencontres intergénérationnelles est pertinente et correspond à l'amélioration de l'axe social de notre commune et rejoint la fin de notre réponse à la Question précédente. Les

associations sont des partenaires à part entière de la politique municipale en matière de bien vivre ensemble, de solidarité et de convivialité. Nous proposerons « un travail en synergie sur la définition des orientations, des objectifs et le niveau de contribution des associations aux grands « chantiers sociaux » de la municipalité : éducation, ville inclusive, solidarités, transition écologique, etc. »

Nous accompagnerons toutes les associations de la commune qui proposeront des projets structurés réalisables mais sans les opposer entre elles

4/ Allez-vous maintenir la part relative de la subvention directe aux associations dans le budget de fonctionnement communal ? Avez-vous une politique de reconduction ajustable, ou bien allez-vous établir une grille de critères servant de base au calcul du montant alloué à chaque association ?

Réponse : Le principe des subventions directes aux associations sera maintenu avec un prérequis sur l'engagement déontologique. La programmation pluriannuelle sera étudiée.

Pour les club de l'US Castanéenne Football reconnue au niveau National et Régional, le principe de « reconduction annuelle ajustable » semble le plus adapté, en fonction des moyens de la commune et de l'évolution des effectifs du club et des niveaux imposant des contraintes budgétaires plus fortes.

La mise en place d'une matrice d'exigences/critères/coûts pourra être étudiée en synergie puis mise en place d'un commun accord à l'issue d'un dialogue approfondi sur la convention d'objectifs qui liera le club à la mairie.

5/ Un soutien financier important pour l'USC provient des prestataires choisis par la Mairie pour mener à bien ses projets. Dans la période actuelle, il s'agit des promoteurs immobiliers. Prolongerez-vous cette intermédiation Prestataire/Mairie/Club ? Quels sont vos projets pour la Commune qui pourraient amener de nouveaux partenariats au club sur le même modèle ?

Réponse : Nous ne connaissons pas le détail de ces partenariats et nous ferons un point sur le sujet en début de mandat. Nous nous impliquerons pour permettre aux entreprises domiciliées ou travaillant sur la commune de nouer des partenariats avec les associations, en fonction de leurs affinités, étant bien entendu qu'il ne s'agira en aucun cas de contreparties. Nous pensons que le modèle auquel vous faites référence peut être notablement élargi, et il serait dommage de considérer que l'équilibre de nos clubs repose sur le seul (haut) niveau de la promotion immobilière sur Castanet.

6/ Comptez-vous dissocier la subvention directe attribuée aux clubs de l'aide personnalisée attribuée à certains de leurs adhérents en fonction de leur Quotient Familial ? Actuellement, l'USC est fortement désavantagée par rapport à l'Avenir Castanéen (par exemple), puisque sa subvention nette est amputée d'une bien plus forte part reversée par le club aux familles.

Réponse : Nous sommes favorables à la plus grande transparence possible sur ce sujet. Concernant l'USC, la part de subvention correspondant à l'aide personnalisée aux adhérents dont le quotient familial est faible est une ligne que nous pourrons

détailler et suivre dans le temps, de la même façon que la part des dépenses liées aux équipes de niveau national et régional.

7) **Les infrastructures de Lautard** ont permis à l'USC de montrer une image positive et ambitieuse de Castanet, et de s'installer, dans toutes les catégories d'âge, au meilleur niveau sportif de la grande Région Occitanie. Ce statut est menacé par l'extrême fragilité des pelouses naturelles vieilles de 25 ans, et l'état inadapté voire dangereux du terrain de repli des Fontanelles. Serez-vous prêt à accompagner le Club dans sa progression sportive (i) en dégagant à Lautard de nouveaux espaces pour l'entraînement et pour une nouvelle pratique version « Loisir », (ii) en convertissant le terrain Annexe en pelouse synthétique, pour une utilisation plus intensive et une économie d'entretien substantielle, (iii) en programmant rapidement la rénovation complète de la pelouse du terrain d'Honneur pour valoriser bien plus qu'aujourd'hui cet équipement majeur ?

Réponse : Nous souhaitons bien entendu le meilleur pour notre club et pour l'image de Castanet dans la région Occitanie. Nous étudierons avec attention ces demandes d'amélioration des infrastructures que vous utilisez et la façon dont certains investissements pourront être programmés dans la durée du mandat.

8) L'extension de notre Ligue à la nouvelle grande Région a doublé les déplacements des équipes de l'USC, en nombre, en distance parcourue, et en budget « location de véhicules ». Envisagez-vous **une flotte rénovée et augmentée de véhicules** municipaux, d'utilisation concertée et partagée entre services et associations ? A défaut de cet investissement, envisagez-vous une aide directe sur le budget « transport » des associations, complémentaire aux subventions annuelles ?

Réponse : Nous sommes conscients de cet enjeu des distances parcourues par les clubs sportifs chaque week-end et nous chercherons les meilleures solutions de mutualisation possible avec d'autres usages,

Concernant le transport de vos jeunes licencié(e)s pour assister aux séances d'entraînement, nous avons pour objectif d'améliorer la desserte de Lautard par Tisséo avec l'extension du trajet L6 jusqu'au rond point d'Intermarché et de revoir la fréquence de circulation de la navette municipale

Si l'achat de véhicules mutualisés s'avère intéressant, nous le ferons et en profiterons pour choisir des véhicules propres, roulant par exemple